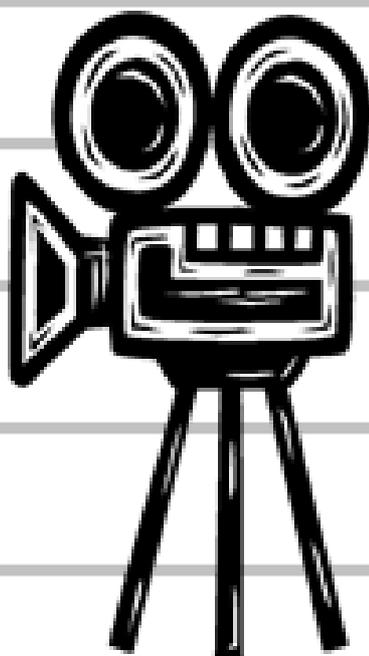


Comprendre les images



Le président de la cour d'assises, André Cerdini

Les neuf jurés

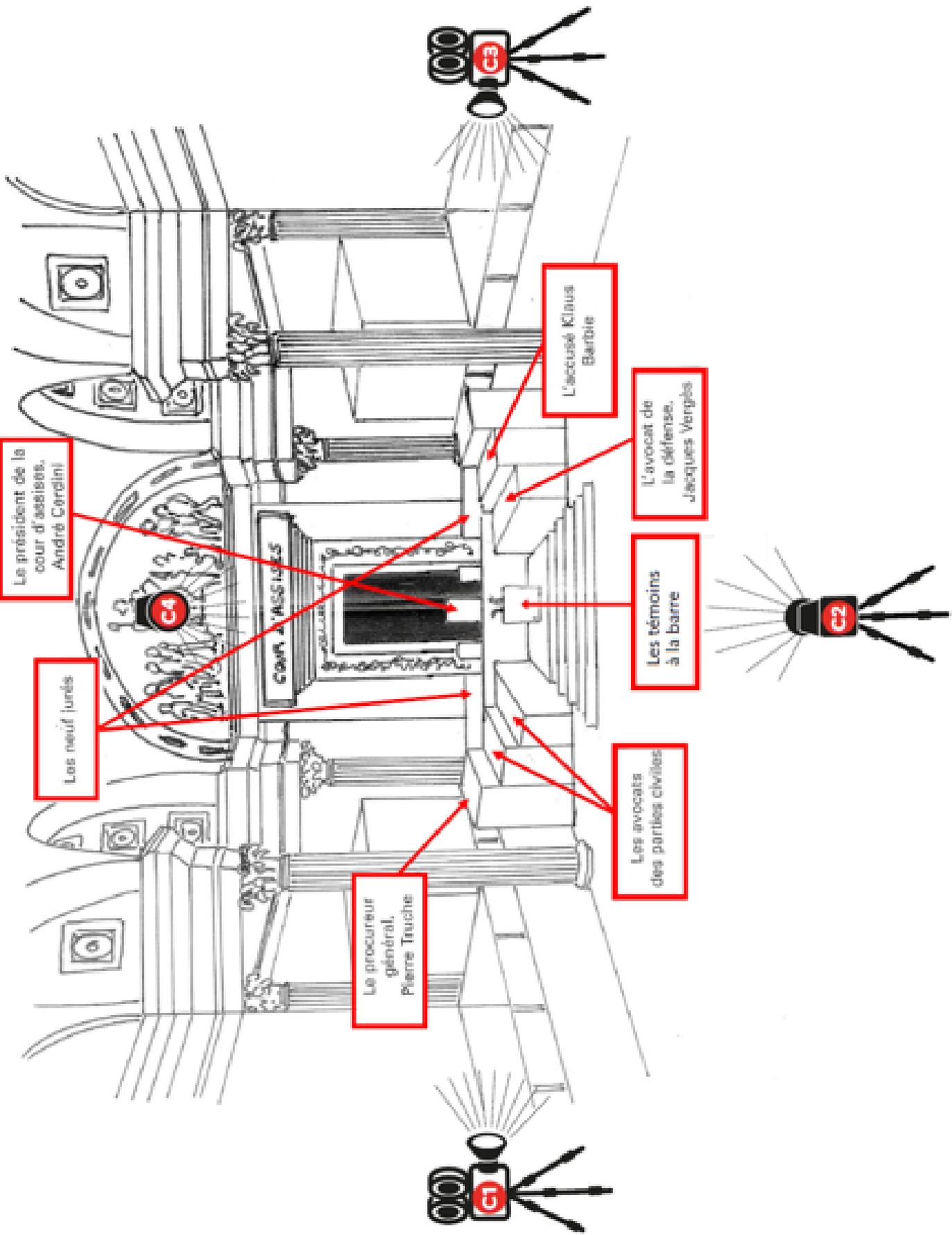
Le procureur général, Pierre Truche

L'accusé Klaus Barbie

L'avocat de la défense, Jacques Vergès

Les témoins à la barre

Les avocats des parties civiles



Analyse de l'extrait du procès Barbie

Date audience	Description séquence	Quelle caméra filme (C1, C2, C3) ?	Qui ne voit-on pas ?	Quels plans (large, rapproché ou gros plan) et combien/séquence ?	Remarques sur l'extrait vu (effet vidéo, attitude des acteurs du débat...)
18 mai 1987 6 ^e jour d'audience	Le président de la Cour définit la notion de crime contre l'Humanité. Cela valide la mise en accusation de Klaus Barbie				
27 mai 1987 13 ^e jour d'audience	Témoignage de Sabine <u>Zlatin</u> au sujet des 44 déportés de la colonie de vacances d' <u>Izjeu</u>				
5 juin 1987 18 ^e jour d'audience	Entrée de Klaus Barbie dans le prétoire après son refus de comparaître pendant plusieurs jours. Silence absolu ordonné par le président dans la salle				
5 juin 1987 18 ^e jour d'audience	Témoignage de Julie <u>Franceschini</u> , qui fait le récit de son arrestation à Lyon le 29 février 1944. Elle affirme reconnaître son bourreau, qui n'a « rien à dire » en réponse				

PROCES DE PAUL TOUVIER (1994)

Je prends des notes

– **Quoi ?**

– **Qui vois-je ?**

– **Comment la salle d'audience est-elle organisée ?**

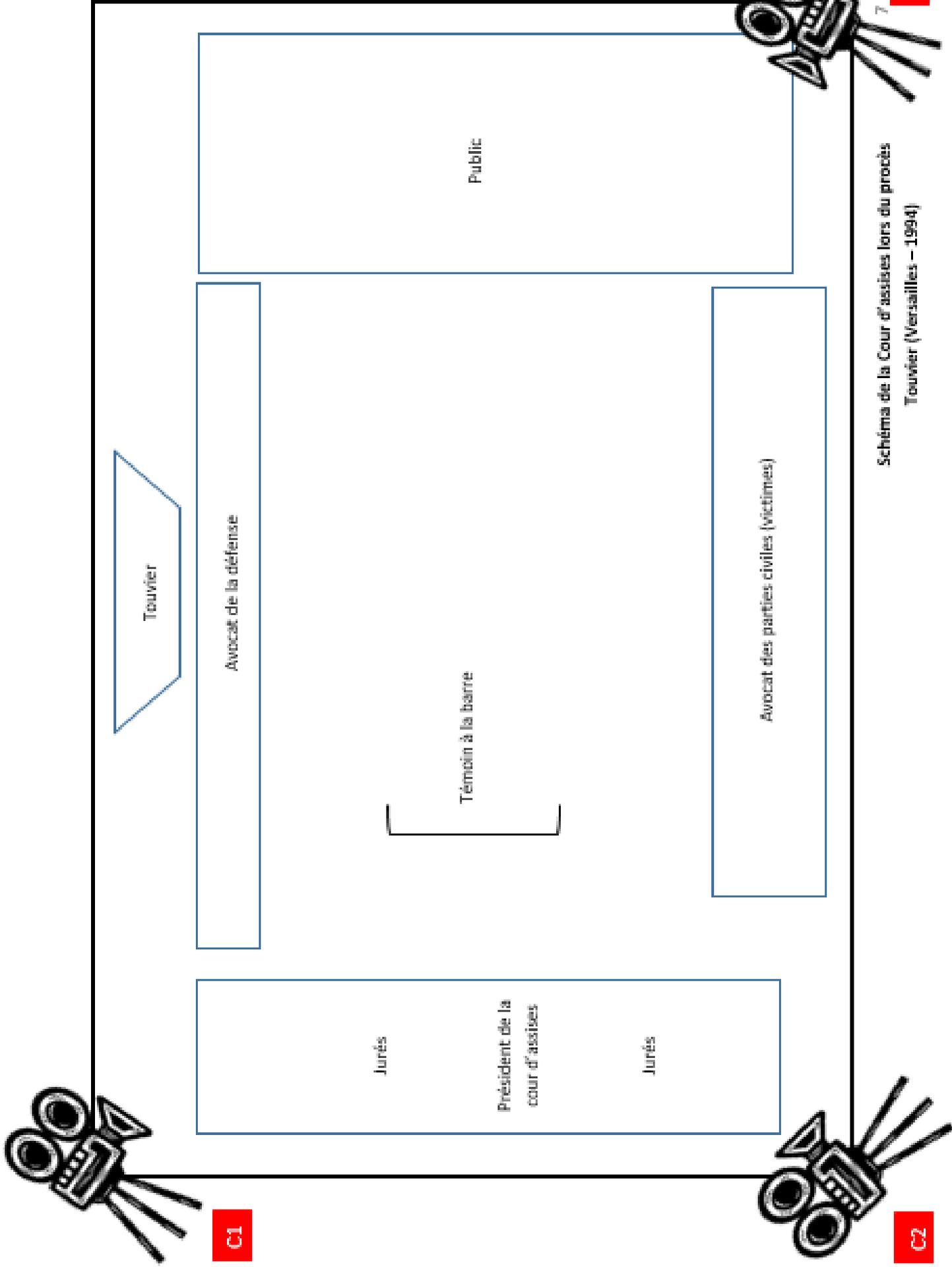


Schéma de la Cour d'assises lors du procès Touvier (Versailles – 1994)

C1

C2

C3

7

Analyse de l'extrait du procès Touvier

Date audience	Description séquence	Quelle caméra filme (C1, C2 ou C3) ?	Qui ne voit-on pas ?	Quels plans (large, rapproché ou gros plan) et combien/séquence ?	Remarques sur l'extrait vu (effet vidéo, attitude des protagonistes du débat...)
17 mars 1994 : Premier jour d'audience	Le président de la Cour demande à Paul Touvier de se présenter				
22 mars 1994 : 4 ^e jour d'audience	Le président de la Cour énumère les questions qui guideront l'interrogatoire de Paul Touvier				
22 mars 1994 : 4 ^e jour d'audience	Interrogatoire de Paul Touvier par la Cour. Réponses brèves et parfois contradictoires				

Archives départementales des Yvelines
2, avenue de Lunca

78180 Montigny-le-Bretonneux
archives.yvelines.fr

Rédaction et conception : Quentin Le Maintec



Yvelines
Le Département